

Organe
tri-hebdomadaire
d'information
édité par la Régie
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

FOROZA

TRAVAIL - JUSTICE

SOLIDARITÉ

PRIX
25 francs le Numéro

ABONNEMENT :

1 an 3.000
6 mois 2.000
3 mois 1.000
Abonnement de soutien : 5.000

Rédaction - Administration - Publicité - B. P. 191 CONAKRY - Tél. 33-66 - Adresse Télégraphique AGUIPRES

MARDI 6 JUIN 1961

No 19 - 1^{re} ANNÉE

ÉDITORIAL

SE BIEN CONNAITRE

La direction nationale du Parti a entrepris, ainsi qu'on vous le narre par ailleurs, la visite des comités P.D.G.-R.D.A. de la capitale. Visite de base, examen de la santé civique, politique et morale des militants.

Une certitude éclatante : l'attachement, la foi de la masse dans le Parti et en l'avenir de la nation sont plus solides que jamais.

Cette constatation faite, nous insisterons plus particulièrement sur un certain aspect, qui a trait à l'éducation politique. Et les résultats enregistrés au cours de ces deux journées — surtout de la première — sont à rapprocher de ceux qu'on avait pu voir, il y a quelques mois, lors de la visite du chef de l'Etat aux établissements scolaires de la capitale.

UNE DÉLÉGATION DU B. P. N. CONDUITE PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P. D. G. A VISITÉ DES COMITÉS DE CONAKRY I

La fin de la semaine dernière a été marquée par la visite d'une délégation du Bureau Politique National dans quelques comités de base de la section P.D.G. de Conakry-I.

La délégation, conduite par le Secrétaire général du P.D.G., le Président Sekou Touré, comprenait MM. Diallo El Hadj Saïfoulaye, Moussa Diakité, Camara Bengaly, Léon Maka, Camara Daouda, Touré Ismaël, Camara Damantang, Kéïta N'Famara, Mmes Mafory Bangoura et Camara Loffo, tous membres de la direction nationale du Parti.

C'est dans un enthousiasme général que les comités, fers d'êtres les hôtes de l'organisme suprême du Parti, l'ont accueilli.

A partir de 16 heures, elle a visité successivement Boubinet-III, II et I, Sandervalah-III et II le 3 juin puis dans la matinée du 4 juin Sandervalah-I, Almama-III, II et I.

Dans chaque comité visité, le Secrétaire général du P.D.G. a procédé à un contrôle administratif, s'est assuré de l'application effective et du respect des principes fondamentaux du parti. C'est ainsi qu'il a été amené à recommander la tenue des registres spéciaux pour la J.R.D.A.,

Certes, il y eut quelques... surprises ou autres défailances, notamment dans les premiers quartiers cueillis à froid. Elles sont d'ailleurs à mettre moins sur la méconnaissance des principes directeurs du Parti que sur une certaine habitude routinière engendrant la facilité. Et de fait, il y en eut moins le lendemain à Almama, comme il y en aura moins à Couléwondy, à Coronthie et ailleurs.

Si donc, dans ce domaine, il y eut quelques variations, un fait est demeure certain, réconfortant : la foi patriotique, la confiance et l'attachement des masses au Parti, la puissance de mobilisation sont demeurées les mêmes, tant il nous est difficile d'écarter qu'ils se sont accrues.

ARRIVÉE A DAKAR

DE L'AMBASSADEUR DE GUINÉE

Le premier ambassadeur de la République de Guinée auprès du gouvernement du Sénégal, le docteur Nanamoudou Diakité, est arrivé à Dakar hier en fin d'après-midi.

A l'aéroport de la capitale sénégalaise, le diplomate guinéen a proclamé son désir de travailler au sa-

Les pourparlers d'EVIAN

UN GOUVERNEMENT ALGÉRIEN LIBRE
pourra seul discuter raisonnablement
DES INTÉRÊTS EN JEU AU SAHARA
TERRE ALGÉRIENNE

La mise au ralenti des négociations d'Evian dénote un certain piétinement. En fait, les commentateurs français ne se gênent pas pour laisser entendre qu'on fera des concessions au F.L.N. que s'il se montre d'abord « compréhensif » sur la question du Sahara. Question brûlante non pas tant à cause du soleil qu'à cause du pétrole, dont le jaillissement a provoqué la ruée soudaine dans cette région de tous les producteurs possibles du monde libre.

Le journal *'Aurore* porte parole de la « pensée » occidentale consent à reconnaître que le F.L.N. sait se battre, mais c'est pour ajouter qu'il semble par contre « ne rien comprendre » à la politique !

Il est certain que si les membres du G.P.R.A. consentaient à laisser les pays limitrophes *'Aurore* leur ferait l'honneur de les traiter d'« habiles politiques » !

La septième séance de la Conférence d'Evian a débuté vendredi matin à 9 h 30.

La Presse de Tunisie, quotidien d'inspiration française commente

« La négociation a ses vertus. On voit mal quelles peuvent être celles de la confrontation stérile. Répéter encore d'un côté que le Sahara doit faire partie intégrante de l'Algérie, et de l'autre que cette solution ne peut pas être envisagée, répondre de nouveau à l'intention française de faire participer d'autres « tандances » à la solution du problème algérien, par une volonté d'appliquer l'autodétermination « à l'état pur » de tels dialogues paraissent sans intérêt aucun. On commence à avoir le sentiment que les deux parties sont en train de préparer leur point de chute. »

Ainsi le quotidien tunisien semble-t-il critiquer la volonté, pourtant toujours clairement exprimée, du G.P.R.A. de voir appliquer l'autodétermination « à l'état pur » ! Ainsi cette feuille semble souhaiter pour l'Algérie une autre détermination ! De quel « état s'agirait-il alors ? De « l'état impur » peut-être ? D'une « autodétermination » réglementée par l'ar-

● Suite page 3

Méconnaissance, ignorance,

parasse intellectuelle, émotivité, le résultat brut est le même : beaucoup de militants et cadres responsables, tout comme les élèves des classes terminales des établissements scolaires, ont « séché » sur des questions posées par le Secrétaire général du P.D.G. Pour les uns en effet, notre Parti compte 34, voire 50 sections.

D'autres ignorent jusqu'à l'existence même d'un comité de coordination au niveau des trois sections de la capitale, etc. Toutes questions élémentaires qu'un militant conscient ne devrait pas se permettre d'ignorer... ou d'oublier, sous peine de faillir à la tâche éducative qui lui a été confiée, donc de trahir les profondes aspirations des masses populaires qui s'expriment à travers les directives du Parti.

La légitime fierté que nous ressentons de par notre cohésion et notre unité nationales, et que nous confère la confiance des peuples frères d'Afrique et d'autres pays amis dans le monde, doit inciter certains responsables politiques à se retremper plus à fond et constamment dans l'étude des structures du Parti, dont ils se doivent d'avoir une connaissance parfaite. Ce doit être pour eux un réflexe automatique, un réflexe de tous les instants, qui ne doit pas être conditionné par la visite de l'instance suprême du Parti.

KEN.

les militants rennus, les membres régulièrement inscrits et les proces-verbaux des séances. Le placement des cartes de membres devra désormais être suspendu jusqu'à la mise en place des nouveaux bureaux de comité.

Quant à l'éducation politique et civique de la masse, le meilleur moyen d'en assurer et de juger de son évolution était de poser — et le Secrétaire général ne s'en fit pas faute — d'abord aux cadres et autres responsables politiques, quelques questions à la volée, à brûle-pourpoint sur les structures et le fonctionnement des organismes du P.D.G., en un mot sur tout ce qu'un militant révolutionnaire et conscient ne doit pas ignorer.

LE PRÉSIDENT SÉKOU TOURÉ AU MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DU TOURISME

Dans le cadre des visites qu'il effectue dans les différents départements ministériels, le Président de la République, M. Sékou Touré, a pris contact lundi après-midi avec le personnel du ministère de l'Information et du Tourisme.

Après un échange de vues avec les principaux chefs de service du département, le chef de l'Etat a insisté sur l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités qui incombent aux cadres de l'Information. Puis il a à nouveau défini les principes directeurs qui doivent constamment les inspirer. Ils doivent toujours avoir présent à la mémoire leur rôle d'éducateurs et, pour cela, obéir à l'esprit et aux préoccupations de la révolution guinéenne.

FOOT-BALL

En quart de finale de la Coupe du P.D.G., jouée dimanche dernier :
En sénior :

Conakry-II bat Mamou 4 à 1

En espoir :

Conakry-I bat Labé 10 à 0

Le match Guékédou-Kankan est reporté à dimanche prochain.

prochement des deux nations.

Au Kenya

MEETING MONSTRE EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE JOMO KENYATTA

L'un des plus grands meetings qui se soient jamais tenu au Kenya s'est déroulé dimanche à Nairobi, pour la libération de Jomo Kenyatta.

Plus de 3.000 africains participaient à cette manifestation, et ont déclaré Jomo Kenyatta seul leader valable du pays. Auparavant un meeting de 6.000 personnes s'était tenu dans la ville de Fort Hall, au centre du pays, au cours duquel les manifestants ont prêté serment de ne pas reconnaître tout

Billet du jour

Les speakers de la Radiodiffusion nationale ont été fort critiqués ces derniers temps. Loin de nous l'intention d'excuser certaines bévues, car des reproches sont fondés.

Notre propos est d'en appeler ici aux « critiques systématiques et professionnels ». Un concours pour le recrutement des speakers vient d'avoir lieu.

Les résultats sont édifiants : un candidat sur trente peut être valablement retenu. Or nous sommes certains que parmi les quelques deux cents candidats, figuraient « critiques » les plus acerbes. Ce qui tend à prouver que n'est pas speaker qui veut et qui croit l'être, et montre les difficultés auxquelles se heurtent les responsables de l'Information dans le recrutement d'un personnel valable.

Donc, moins de critiques négatives. Ceux qui se sentent des dispositions pour le rôle de speaker seront les bienvenus.

ainsi les rencontres d'Evian :

MEETING MONSTRE EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE JOMO KENYATTA

gouvernement qui ne serait pas dirigé par Jomo Kenyatta.

« Tous les européens qui ne croient pas en Jomo Kenyatta sont des diables, et ils devront s'en aller », a déclaré au cours du meeting M. Oginga Odinga, Vice-Président de l'Union nationale africaine du Kenya, dont Jomo Kenyatta est Président d'honneur.

Prenant la parole, M. Tom M'Boya, Secrétaire général du parti, et leader syndicaliste, a dénoncé la trahison de Ronald N'Gala, qui a trahi le serment en participant au gouvernement colonial de Nairobi avant la libération de Jomo Kenyatta. « La KANU, s'est écrit M. Tom M'Boya ne participera à aucun gouvernement avant la libération de Kenyatta. »

Quant à M. James Gichuru, Président du parti, il a de nouveau réclaté avec force, la fermeture immédiate de la base militaire britannique de Kahawa, près de Nairobi, ajoutant que lorsque l'Union nationale africaine du Kenya (parti majoritaire) prendra le pouvoir, il y veillera.

Préparant la Conférence au sommet neutraliste LES REPRÉSENTANTS DE 22 NATIONS SONT RÉUNIS AU CAIRE DEPUIS LUNDI

La conférence préliminaire des représentants des pays non-engagés, qui a commencé, lundi 5 juin, au Caire, rassemblera les représentants de 22 pays, parmi lesquels onze ministres des Affaires étrangères. Les délégations du Cambodge, de la Guir-

A LABÉ, 14-17 AOÛT PREMIÈRE CONFÉRENCE 1961 DU P. D. G.

Le Bureau Politique National s'est réuni mercredi 31 mai de 16 heures à 18 h 30 sous la présidence du Secrétaire général du P.D.G.

Au cours de cette réunion, le Bureau Politique a défini les modalités des rapports et les conditions de coopération entre les autorités administratives et les instances politiques du Parti.

La condition générale des enseignants a été examinée, notamment la revalorisation de la fonction enseignante en vue de la publication du statut particulier des enseignants pour le 1^{er} juillet 1961.

Le Bureau Politique National a enfin décidé que la prochaine conférence nationale aura lieu à Labé du 14 au 17 août.

L'ordre du jour de cette conférence a été arrêté comme suit :

- 1° La rationalisation du travail dans le développement du pays ;
- 2° L'enseignement ;
- 3° Le commerce intérieur et extérieur ;
- 4° Organisation des coopératives.

Journelles de la Capitale

MARDI 6 JUN 1961 — HOROYA

CONVENTION GUINÉO-YOUGOSLAVE

POUR UN PLAN D'URBANISME DE CONAKRY

Le Gouvernement de la République de Guinée et le gouvernement de la République populaire fédérative de Yougoslavie ont conclu une convention pour l'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme de la ville de Conakry.

Au nom du gouvernement de la Guinée, la convention a été signée par M. Ismaël Touré, ministre des Travaux publics et des Transports et du côté yougoslave par M. Iljica Topalowski, ambassadeur de Yougoslavie à Conakry.

Depuis plusieurs mois, une équipe d'architectes urbanistes yougoslaves se trouve en Guinée et travaille sur le plan d'urbanisme de la ville de Conakry. A la tête de cette équipe se trouve le directeur de l'Institut d'urbanisme de Zagreb, l'ingénieur Mirko Premuzic.

La convention récemment signée prévoit l'élaboration d'un plan qui va régulariser les problèmes de la reconstruction future de Conakry pour un délai de 25 à 30 ans.

Son élaboration exigera deux ans de travail. D'après le nouveau plan, Conakry se développera en une

grande ville aux immeubles modernes, aux larges boulevards avec de belles places et d'agréables jardins publics.

Le plan prévoit également la construction d'institutions culturelles, écoles, théâtres, cinémas, salles de concert et autres établissements de récréation.

L'équipe des experts yougoslaves travaille sous le contrôle du ministre des Travaux publics et en collaboration étroite avec ses organes respectifs. Une partie de ces travaux sera effectué en Guinée, l'autre à l'Institut de Lagreb.

LE MOUVEMENT

DES PERSONNALITÉS

● M. Dramé Alioune, ministre de l'Industrie et des Mines, est arrivé dans la matinée du 5 juin à Conakry venant d'Europe où il s'était rendu en mission.

● De Washington, l'ambassadeur de la République de Guinée auprès du gouvernement des Etats-Unis, son Excellence Conté Seydou est rentré à Conakry le 5 juin. Le diplomate guinéen vient de présenter ses lettres de créances au Président Kennedy.

● M. Kéïta N'Famara, membre du Bureau Politique National, ministre du Commerce a quitté Conakry ce matin à la tête d'une délégation pour Dakar où il est arrivé en fin de nuit.

Le ministre guinéen est accompagné d'une suite comprenant MM. Bangoura Mohamed Kassory, chef du département économique au ministère des Affaires étrangères, Cissé Mamadou et Cros Marcel, fonctionnaires de la B.R.G. La délégation guinéenne a été

M A R É E S

MARDI 6 JUN

Haute mer matin 1 h 42
soir 14 h 14
Basse mer matin 7 h 54
soir 20 h 41

MERCREDI 7 JUN

Haute mer matin 2 h 53
soir 15 h 20
Basse mer matin 9 h 04
soir 21 h 46

JEUDI 8 JUN

Haute mer matin 4 h 01
soir 16 h 24
Basse mer matin 10 h 10
soir 22 h 46

ÉTAT CIVIL

du 3 au 5 Juin 1961

NAISSANCES

Ousmane de Bangoura Bangaly et de Touré Mamadi;

Félix de Fézé Marcel et de N'Gué Pauline;

Mamadou de Conté Fodé et de Diallo Mariama;

Sékou de Conté Aly et de Kéïta Yari;

Mamadou Diouana de Diallo Amadou Oury et de Bâ Moummina-

lou;

Ibrahim de Camara Sény et de Camara Fatou;

Moussa de Soumah Almamy et de Camara Aïssata

Mamadou de Kadoko et de Sakho Yamati;

M'Mah de Soumah Fodé et de

ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DES RADIODIFFUSIONS BULGARE ET GUINÉENNE

En vue de renforcer davantage les relations d'amitié et la compréhension mutuelle entre la République Populaire de Bulgarie et la République de Guinée et de développer encore la coopération culturelle entre les deux pays, un accord a été signé le 27 mai 1961 entre la Radiodiffusion bulgare et la Radiodiffusion nationale de la République de Guinée.

L'accord a été signé au nom de la République Populaire de Bulgarie par M. Vassil Ivanov, directeur de la radiodiffusion et de la télévision bulgare et au nom de la République de Guinée par M. Emile Tompapa, directeur de la Radiodiffusion nationale.

Le département de la radiodiffusion télévision près le ministère de l'Instruction publique et de la culture de la République Populaire de Bulgarie, soit — en termes plus courts — La radio bulgare et la radiodiffusion nationale de la République de Guinée pour confirmer leur désir de vivre en compréhension mutuelle et en amitié et pour faire connaître réciproquement la vie politique, économique et culturelle des deux pays que la lutte des deux peuples en faveur de la paix et du progrès sont convenus de ce qui suit :

1° La radio bulgare et la radiodiffusion nationale de la République de Guinée échangeront périodiquement, sur l'initiative ou à la demande de l'une des parties contractantes, des enregistrements de musique, des bandes magnétiques et des disques qui, au besoin, pourraient être accompagnés d'un texte explicatif.

2° La radio bulgare et la radiodiffusion nationale de la République de Guinée échangeront des émissions sur la vie politique, économique et culturelle des deux pays, sur les moeurs, l'histoire et la lutte des deux peuples pour la paix et le progrès.

Les émissions seront échangées sur l'initiative ou à la demande de l'une des parties contractantes.

INFORMATIONS SYNDICALES

Le Bureau et le Conseil confédéral de la C.N.T.G. se réuniront mercredi 7 juin à 18 heures précises à la Bourse du travail.

Ordre du jour :
Compte rendu de la Conférence syndicale panafricaine de Casablanca;
Divers.

Le 5 juin, à 18 heures, le Bureau de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée s'est réuni à la Bourse du travail. Il a examiné le compte rendu des travaux de la Conférence syndicale panafricaine de Casablanca et pris connaissance

COURRIER

Postez vos Correspondances

● MARDI

Pour Dakar, Paris, Bamako, Bobo, Abidjan, recommandés à 8 h 00, ordinaires à 8 h 30.
Pour Bathurst, recommandés à 11 h 00, ordinaires à 11 h 30.

● MERCREDI

Pour Freetown, Robertfield, Abidjan, Accra, recommandés à

8 h 00, ordinaires à 8 h 30.
 Pour Dakar, Paris, Abidjan,
 Ouaga, Niamey, Lomé, Douala,
 Cotonou, Accra, Lagos, Répu-
 blique du Mali, Freetown,
 Monrovia, Kankan, Kissidougou
 et N'Zérékoré, recommandés à
 16 h 30, ordinaires à 17 h 00.

● **JEUDI**

Pour Dakar, Bordeaux, Paris,
 Tunis, Alger, Casablanca, Ra-
 mako, Bobo, Ouagadougou,
 Niamey, Boké, Labé et Kankan,
 recommandés à 17 h 00, ordi-
 naires à 17 h 30.

hite à son départ par MM. Diallo
 Alpha, secrétaire général du minis-
 tère des Affaires étrangères et An-
 dré Sassone, chef du Protocole de
 la République.

● Mme Jeanne Martin déléguée des
 femmes du P.D.G. a également
 quitté la capitale pour Berlin où elle
 prendra part aux travaux du
 Congrès de la Fédération internatio-
 nale des femmes.

La déléguée guinéenne a été
 saluée à son départ par Mmes Ban-
 gouira Mafory, responsable nationale
 des femmes du P.D.G., Camara
 Loffo, secrétaire d'Etat aux Affaires
 sociales, toutes deux membres du
 B.P.N. et Sakho née Camara Bonky.

TRAFIC AÉRIEN

MARDI

Arrivée :
 Air-Guinée à 17 h 40 de N'Zérékoré, Kankan et Labé

MERCREDI

Arrivées :
 O. K. à 9 h 40 de Prague, Zurich et Rabat

Air-France à 17 h 40 de Dakar et Ziguinchor

Air-Ghana à 18 h 35 d'Abidjan et Roberstfield

Air-Guinée à 10 h 15 de Bathurst

Départs :
 Air-Guinée à 16 h 30 de Kankan, Labé et Boké

Air-Guinée à 9 h 00 pour Boké, Labé et Kankan

O. K. à 10 h 30 pour Bamako

Air-Ghana à 10 h 40 pour Freetown, Roberstfield, Abidjan et Accra

Air-France à 10 h 55 pour Freetown

Air-France à 19 h 25 pour Dakar et Paris

JEUDI

Arrivées :
 U.A.T. à 7 h 30 de Paris, Bordeaux et Dakar

O. K. à 18 h 25 d'Abidjan

Air-France à 11 h 10 de Bamako

Air-Guinée à 14 h 15 de Monrovia et Freetown

Air-Guinée à 17 h 40 de N'Zérékoré, Kissidougou et Kankan

Départs :
 U.A.T. à 8 h 15 pour Abidjan

Air-France à 19 h 25 pour Dakar, Bordeaux et Paris

Air-France à 8 h 15 pour Freetown et Monrovia

Air-Guinée à 16 h 00 pour Ziguinchor et Dakar

O. K. à 9 h 00 pour Kankan, Kissidougou et N'Zérékoré

O. K. à 12 h 35 pour Rabat, Zurich et Prague

Bangoura Fatou;

Mamadou de Diallo Ibrahim
 Laly et de Diallo Aïssatou;

Hamed de Mohamed Imaël et
 de Zaïne Fatou;

Hassanaton et Houssainaton de
 Yansané Fodé et de Yansané
 Yariatou;

Abdourahamane de Sall Baba
 Saïdou et de Hann Fatoumata.

MARIAGES

Barry Pierre di Spiss avec
 Maka Regina Léonie.

DÉCÈS

Kaba Guinémangué 14 ans;

Soumah Morlaye 59 ans;

Touré Kertalla 37 ans

Camara Mariama 10 mois.

C. G. C. E.

C. G. C. I.

ENTREPRENEURS

COMMERÇANTS

SERVICES PUBLICS

" HOROYA "

Reçoit petites annonces
 et publicité

Adresses - vous à

" HOROYA "

Agence Guinéenne de Presse

Ministère de l'Information

et du Tourisme

3° A l'occasion de la fête natio-
 nale de la République Populaire de
 Bulgarie, le 9 septembre et de la
 fête nationale de la République de
 Guinée le 28 septembre et le 2
 octobre la radio bulgare et la radio-
 diffusion nationale de la République
 de Guinée s'engagent à inclure dans
 leurs émissions un programme spécial
 consacré aux fêtes nationales.

4° Les matériaux échangés aux
 fins des émissions seront utilisés au
 gré de la partie contractante qui les
 reçoit.

5° La radio bulgare et la radio-
 diffusion nationale de la République
 de Guinée échangeront, au moyen
 d'information et par d'autres procé-
 dés, l'expérience acquise dans leur
 travail de programmation et d'orga-
 nisation, ainsi que dans le domaine
 de la radiotechnique.

6° Les matériaux échangés doi-
 vent être rédigés en français..

7° L'échange des matériaux, men-
 tionné plus haut, s'effectuera sans
 aucun engagement quant aux droits
 d'auteur et d'interprète. Les droits
 d'auteurs et d'interprète seront ré-
 glés par la partie « expéditrice »
 conformément aux lois en vigueur.

8° Les deux parties contractantes
 sont d'accord d'échanger des travail-
 leurs et des spécialistes du domaine
 de la radio pour l'établissement de
 programmes ou pour l'échange
 d'expérience acquise; les frais de
 voyage aller et retour étant à la
 charge de la partie expéditrice. Les
 frais de séjour incombent à la partie

Casablanca.

AVIS DE CONCOURS

Un concours professionnel d'accès
 au cadre supérieur d'agents techni-
 ques de la santé sera ouvert à Cona-
 kry (centre urbain) les 21 et 22
 août 1961 à l'intention des infirmiers
 et infirmières titulaires de l'A.M.G.
 et du S.N.H.M.P. ayant au moins
 dix ans d'ancienneté médicale en
 1961.

La répartition des places par spé-
 cialité, sera fixée ultérieurement par
 le ministre de la Santé publique et
 de la Population.

Les demandes de candidature se-
 ront reçues jusqu'au 31 juillet 1961,
 délai de rigueur.

PETITES ANNONCES

LA SOCIÉTÉ GUINEENNE
 DES
 PNEUMATIQUES MICHELIN

communiquent :

A compter du 1^{er} juin 1961
 nos bureaux seront transférés
 à l'adresse suivante :

Immeuble « La Paternelle »
 (rez-de-chaussée)

Télé. 24-79 - Télégr. PNEUMICLIN

Boîte postale 394

LES SPECTACLES

OU IREZ - VOUS

CE SOIR

DEMAIN

ET APRÈS ?...

AU PALACE

MARDI 6 JUIN : Ces dames préfèrent le manbo - La femme au fouet.

MERCREDI 6 JUIN : David Crockett, Roi des trappeurs - Seul contre tous.

JEUDI 8 JUIN : Enquête spéciale - Vous piger.

La Vie dans la Nation

LA COUR D'ASSISES A CONAKRY

20 ANS DE PRISON POUR DEUX MEURTRIERS

Il a été soumis à la Cour l'affaire la plus complexe de cette session. En effet il s'agissait de deux meurtres particulièrement odieux commis par deux individus Diallo Issa et Barry Mamadou sur la personne de Alpha Oumar Baldé et Bah mamadou Salou.

Les deux victimes Alpha Oumar dioula opulent qui étalait peut-être trop imprudemment son aisance et le jeune Bah Mamadou Salou qui l'accompagnait, ont été attendus le soir vers 20 heures à un endroit désert à flanc de coteau et ont été attaqués sauvagement par les criminels pour être dépouillés.

Diallo Issa, assomma le jeune homme avec un gourdin et le précipita encore vivant mais inanimé dans un gouffre. Alpha Oumar frappé par Barry Mamadou Baldé au visage de plusieurs coups de hachette, aveuglé par le sang, basculait également dans le gouffre, en s'effondrant.

La difficulté de cette affaire résidait dans le système de défense des deux accusés qui, malgré des aveux circonstanciés de Diallo Issa fait à deux reprises, à l'enquête préliminaire et devant le juge d'instruction, se sont cantonnés devant la Cour dans des dénégations systématiques.

Après un réquisitoire remarquable de vigueur, de clarté dénotant une connaissance profonde de la mentalité humaine du Procureur Général, la Cour prononçait deux condamnations à vingt ans de travaux forcés à l'encontre des deux criminels.

L'Avocate regrette que son client n'ait été soumis à une expertise car tout, dans son comportement, laisse penser qu'une lourde hérédité pèse sur lui. Elle espère que la Cour en tiendra compte au moment de l'application de la peine.

Le Jury après quelques instants de délibération revient avec le verdict suivant 15 ans de travaux forcés.

vingt ANS DE TRAVAUX FORCÉS A UN MEURTRIER

Barry Amadou Diouldé, cultivateur à Kérivél, région de Télémélé, propriétaire de 10 vaches de plusieurs moutons et de chèvres, vait accepté de reconduire le cousin de sa mère aveugle au village de Téliko. Abusant de la confiance de l'infirme le faisait arrêter au bord d'un précipice profond de 8 mètres et le poussait dans le vide, afin de lui voler 2.400 frs.

Arrêté une première fois, Barry Amadou avait réussi à s'évader et fut condamné à mort par contumace, il a été repris et l'arrêt de défaut étant annulé a donc passé devant la Cour d'Assises.

L'accusé a d'abord tenté de nier, mais a franchement reconnu les faits et expliqué comment il avait prémédité et accompli son forfait en quelques heures.

Il manifeste des regrets, mais la Cour après avoir délibéré la condame à vingt ans de travaux forcés.

DIX ANS

DE TRAVAUX FORCÉS

« Necchi » (27.000 frs) et d'une machine à écrire « Olivetti » (27.200 francs).

Coker, l'auteur des ces faux avait revendu la machine NECCHI à un tailleur, pour 25.000 frs, la SINGER à une dame pour 21.500 frs. Il ne put, par contre, trouver acquéreur pour la machine à écrire.

Loin de reconnaître ce qui lui est reproché, l'accusé s'acharne à donner une version ultra-fantaisiste des faits. Roué et menteur, il se lance dans une longue et oisive discussion, indisposant Cour et jurés contre lui.

Aussi le Ministère Public se montre-t-il particulièrement sévère. La culpabilité de Coker, déclare le Procureur Général, est bien établie et ce n'est pas tout ce qu'il pourra dire ou faire aujourd'hui qui y changera quoi que ce soit. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'accusé comparait ici. Il s'agit donc, conclut M. Camara Sikhé, de le punir avec une extrême sévérité.

Tout en reconnaissant des faits, indiscutables dans leur ensemble, M^e Dejean conteste le vol de bons reproché en premier lieu à son client. Il conteste d'autre part la similitude des signatures apposées au bas des faux bons. En bref, il estime qu'il s'agit, en la cause, non d'un crime de faux mais d'une simple et grossière escroquerie montée par Coker pour satisfaire ses appétits de luxe. C'est pourquoi il sollicite, dit-il, de la part de la Cour un verdict d'indulgence.

Le jury punit sévèrement ce peu sympathique individu à 10 ans de travaux forcés.

LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DES PAYS NON-ENGAGÉS

(suite de la page 1)

L'initiative donnée par la convocation de la conférence des chefs des pays non-alignés par les Présidents Tito, Nasser et Soekarno et l'invitation lancée par les trois Présidents auxquels le Premier ministre de l'Inde, M. Nehru, s'est joint par la suite, ont rencontré une grande répercussion dans le monde entier.

La conférence préliminaire du Caire établira en commun le programme et les détails de la conférence au sommet. Les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Guinée, de Yougoslavie, de la République Arabe Unie, du Ghana, du Maroc, d'Afghanistan, de Cuba, du Mali, d'Arabie Saoudite et du Népal prendront part à la conférence du Caire. Le Cambodge sera représenté par son ministre de l'Information, M. Chau Seng, tandis que les autres pays seront représentés par leurs ambassadeurs ou par des émissaires spéciaux. Au nom du pays invitant, la conférence sera inaugurée par le ministre des Affaires étrangères de la République Arabe Unie, M. Mahmud Fawzi.

La première séance qui sera publique élargira le Président de la conférence préliminaire et abordera l'établissement de l'ordre du jour.

La conférence préliminaire établira le lieu, la date et la durée de la conférence au sommet des Etats non-alignés, élaborera un ordre du jour provisoire et précisera la constitution définitive de la conférence.

L'agence **Tanjing** déclare à ce propos : « Bien qu'il existe des différences qui sont le résultat des conditions spéciales et du degré atteint

dans le développement social et politique de chaque pays particulier, ce qui relie ces pays et ce qui les unit dans leurs efforts communs et dans leurs aspirations, c'est la politique d'indépendance et de non-alignement à des blocs. »

La poursuite de cette politique et les efforts actifs de son application la plus complète, représentent le critère essentiel de la réunion du Caire.

Le fait que 22 pays ont été invités à la conférence préliminaire du Caire ne veut pas dire que des invitations ne peuvent être adressées à d'autres pays aussi. Mais, il demeure clair que les invitations seront lancées d'après un critère bien établi qui est même la base de l'initiative des Présidents Tito, Nasser et Soekarno et en même temps la plate forme des actions communes efficaces des pays non-alignés en vue de la consolidation de la paix, du renforcement de la compréhension mutuelle et de la solution des questions qui restent en suspens.

LA CONFÉRENCE D'EVIAN

Suite de la première page
mée française ? Les Algériens auraient lutté pendant sept ans pour en arriver là ?

Non la position du G.P.R.A. est claire : il l'a toujours affirmé : autodétermination d'abord. Ce n'est qu'avec un gouvernement algérien libre que l'on pourra raisonnablement discuter des intérêts qui sont en jeu au Sahara, étant donné que le Sahara, qu'on le veuille ou non, est algérien.

ETHIOPIYA

Organé
Méditerranéenne
Aidé par la Régie
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ

Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

CE QUE NOUS DEVONS AVOIR TOUJOURS
PRESENT A L'ESPRIT, C'EST QUE NOTRE
ACTION REVOLUTIONNAIRE ENGAGE LE
DESTIN HISTORIQUE DE TOUTE L'AFRIQUE,
QU'ELLE DEBORDE PAR SON AMPLIEUR ET
SON ESPRIT LES LIMITES DE LA NATION
GUINEENNE.

SEKOU TOURE

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE

En République Islamique de Mauritanie

A LA VEILLE DES POURPARLERS FRANCO-MAURITANIENS

L'ÉVENTUALITÉ D'UNE CRISE POLITIQUE

N'EST PAS ÉCARTÉE

Au moment même où le premier ministre mauritanien s'apprête à rencontrer à Paris, M. Michel Debré, en vue de la signature « d'accords de coopération » entre les deux pays, il serait intéressant d'examiner de près la situation politique mauritanienne.

Un conflit chronique de plus de trois mois existe en effet entre les deux « hommes forts » de la Mauritanie : M. Moktar Ould Daddah et l'ex-président de l'Assemblée nationale El Moutar N' Diaye. Cette crise a abouti, on le sait à la démission de M. N'Diaye.

Alors que M. Ould Daddah et ses complices tentent absolument à imposer à la Mauritanie une soit-disant nouvelle constitution de type présidentiel avec séparation des pouvoirs (l'exécutif revenant au président et le législatif à l'Assemblée), M. N'Diaye s'y opposait farouchement, soutenant pour sa part un projet purement parlementaire. Ce projet fut repoussé à une forte majorité à l'Assemblée. M. N'Diaye

A Hanoi
300.000 PERSONNES MANIFESTENT
CONTRE L'INGÉRENCE IMPÉRIALISTE
AU SUD - VIETNAM

Le 28 mai, à Hanoi, capitale de la République démocratique du Vietnam, s'est tenu un meeting monstrueux groupant plus de 300.000 personnes.

Prenant la parole au meeting, M. Ton Duc Thang, président du préidium du comité central du front de la patrie du Vietnam a cité des faits nombreux dénonçant les crimes abominables contre le peuple vietnamien commis par la clique U.S. Ngo Dinh Diem. Il a condamné en particulier l'ingérence de l'impérialisme américain au Sud-Vietnam accrue ces derniers temps.

Tous les assistants au meeting ont dénoncé avec indignation l'intervention de l'impérialisme américain. On a dénoncé le communiqué Johnson Ngo Dinh Diem comme une violation aux accords de Genève et a réclamé que cesse l'aide militaire américaine, que soit expulsé du Sud-Vietnam tout le personnel militaire américain, que soient prises sur le champ des mesures positives par la Commission internationale de contrôle du Vietnam pour mettre fin à l'ingérence américaine.

A l'issue du meeting, une résolution a été adoptée. Cette résolution appelle aux peuples « amis de paix

LA CRISE LAOTIENNE
La conférence internationale a repris ses travaux

La Conférence internationale sur le Laos a poursuivi ses travaux le 1^{er} juin M. Quinim Pholsena, chef de la délégation du gouvernement royal du Laos a demandé aux Américains de conseiller au groupe de Savannaket d'observer la trêve et aussi de cesser de lui envoyer des avions, des armes et des troupes.

Il a proposé comme base de discussion la neutralité et la souveraineté du Laos. Après avoir rappelé la déclaration conjointe des princes Souvanna Phouma et de Souphanouvong du 20 novembre 1960, il a déclaré que le Laos n'acceptera pas la « protection » de l'O.T.A.S.E. et se réservera le droit d'annuler tous les accords qu'il considérera comme incompatibles avec sa politique de

CATASTROPHE AÉRIENNE
AU-DESSUS DU PORTUGAL

Le 30 mai, un avion de ligne ayant 61 personnes à bord a explosé en vol pendant un orage près de Lisbonne.

Les autorités maritimes de Costa Da Caparica, localité de la Côte

paix et de neutralité. M. Quinim Pholsena a réaffirmé que la coexistence pacifique, les bons rapports avec tous les pays, la non ingérence des pays étrangers dans les affaires du Laos, la reconnaissance et le respect de sa souveraineté, sont les éléments constitutifs de la neutralité que le peuple laotien a défini depuis 7 années de lutte.

Il a ajouté que les projets de propositions soviétiques prouvent que l'U.R.S.S. respecte la souveraineté du pays, que ceux de la France sont incomplets et que ceux des Etats-Unis, bien que parlant de souveraineté et d'indépendance, ne donnent pas de garanties quant à cette indépendance.

M. Quinim Pholsena a encore condamné les tentatives des puissances occidentales d'imposer à son pays un mécanisme de contrôle qui jouerait en fait le rôle de « super-gouvernement ».

Après le délégué français, le représentant Thaïlandais a affirmé que l'objet primordial de la discussion devrait être le cessez-le-feu au Laos. M. Vong Vithit, représentant du Néo-Lao Laksaith a déclaré que les troupes phounistes, encouragées et appuyées par les Etats-Unis, la Thaï-

proposa alors la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections. Mais cette fois encore, le premier ministre réussit à corrompre les parlementaires favorables au président de l'Assemblée nationale, dont la proposition fut rejetée par 32 voix contre 4. Il ne lui restait plus qu'à se démettre, ce qu'il fit.

Après l'élection de son nouveau président, l'Assemblée nationale mauritanienne adopta par 31 contre 2 et 1 abstention (celle de M. N'Diaye) la nouvelle Constitution du type présidentiel. Elle prévoit des élections présidentielles avant janvier 1962 au suffrage universel et direct. Le président, qui sera également le chef des armées, sera élu pour cinq ans, de même que l'Assemblée.

Mais, parallèlement à cette situation politique tendue, les récents événements de l'Adrar qui opposèrent la Nahda (que dirige M. Ahmed Ould Bouyagui) et les patriotes mauritaniens aux partisans de M. Ould Daddah, sont encore venus aggraver le malaise politique.

C'est manifestement sous les pressions extérieures que le président Ould Daddah, après l'escroquerie constitutionnelle, devait organiser un semblant de « table ronde » des partis. Il convoqua donc le Regroupement mauritanien (le sien), une poignée corrompue du parti de la

ACCORDS ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE SOVIÉTO-SOMALIEN

Des accords portant sur la coopération économique et technique, le développement des relations commerciales et un accord sur la collaboration culturelle, ont été signés à Moscou, vendredi matin, entre l'U.R.S.S. et la Somalie. M. Mikoyan, premier vice-président du Conseil soviétique et M. Abdirachid Ali Shermake, président du Conseil de Somalie ont paraphé les documents. Peu après la cérémonie, M. Shermake a quitté Moscou pour Prague.

Ces accords qui inféoderont la Mauritanie à certain pacte militaire, dont on sait qu'il est constitué par des puissances impérialistes, et qui ne peut donc que constituer un danger permanent pour notre continent en faisant de la Mauritanie une base de départ pour ses agressions.

Au Congrès de l'U. I. E. à la Havane

LES ETUDIANTS PRETS A FORMER UNE BRIGADE INTERNATIONALE

mouvement des étudiants latino-américains.

Dans cette lutte ils bénéficient de l'appui du mouvement international des étudiants et de toute l'humanité attachée à la paix. En effet le 6^e Congrès de l'U.I.E., réuni l'an dernier à Bagdad, avait décidé de proclamer le 26 juillet Journée internationale de solidarité avec les étudiants d'Amérique latine. Le vice-président, Pedro Alvarez, a proposé la fondation d'un comité international de solidarité avec Cuba et appelé toutes les organisations étudiantes à procéder à l'enregistrement des volontaires qui seraient prêts à intégrer la brigade internationale des étudiants pour lutter de coude avec la jeunesse cubaine et participer les armes à la main, à la liquidation de toute agression contre Cuba.

« Pour les étudiants latino-américains, a-t-il souligné, les problèmes de la démocratisation de l'enseignement sont indissolublement liés à la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme. »

Les délégués du Soudan, de Tchecoslovaquie, de l'Irak, d'Afrique occidentale, de l'Equateur, de Roumanie, de France, de Porto-Rico, de Cuba et du Pérou se sont associés à ce mouvement de solidarité.

RÉGIE NATIONALE

DE L'IMPRIMERIE DE GUINÉE

occidentale du Portugal, ont annoncé que l'épave de l'avion ainsi que des cadavres ont été repérés sur la plage de la localité, c'est-à-dire à une dizaine de kilomètres au sud de Lisbonne.

Cet avion, un DC-8 appartenant à la compagnie hollandaise K. L. M., avait été affrété par la compagnie aérienne du Vénézuéla. L'avion assurait la ligne Rome-Caracas. Il avait envoyé son dernier message avant de décoller des Açores à 0^h 15 G.M.T. le 30 mai.

L'avion transportait 47 passagers dont 10 enfants et un équipage de 14 personnes.

Une liste provisoire des passagers publiée par la K.L.M. à Lisbonne fait état de 26 Vénézuéliens, 10 Espagnols, 5 portugais, 1 Italien, 1 Française, 1 Chilien et 1 passager de nationalité inconnue. A l'exception de deux personnes, le commissaire vénézuélien et l'hôtesse de l'air, tous les membres de l'équipage étaient des employés de la K.L.M.

Au Mali

RÉUNION DES MINISTRES

A l'issue de sa récente réunion, le conseil des ministres de la République du Mali a approuvé le projet de création d'une agence nationale d'information et d'un office du cinéma malien. Ces deux projets ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale malienne.

PÉRIPE MONDIAL

D'UNE MISSION ÉCONOMIQUE NIGÉRIENNE

Conduite par le ministre fédéral des Finances, une mission économique nigérienne de 22 membres, a quitté Lagos, dimanche dernier, pour un périple mondial, au cours duquel elle se rendra aux Etats-Unis, en Asie et dans plusieurs pays d'Europe.

rique et le Sud Vietnam, ont voté le cessez-le-feu depuis le 3 mai. Après avoir affirmé que les Etats-Unis cherchent à saboter les pourparlers de Namone et la Conférence de Genève, il leur a demandé de mettre un terme à leurs manœuvres au Laos pour que cessent les incidents.

Il a réaffirmé la volonté du Laos d'accepter l'aide économique des deux blocs à condition que cette aide soit sans contre partie politique ou militaire.

Il a lancé un appel à tous les peuples pour la vigilance contre un néo-colonialisme se manifestant sous n'importe quelle forme.

On apprend de Genève que les princes Souvanna Phouma et Souphanou Vong ont accepté de rencontrer M. Boum Oum. L'on ignore encore le lieu et la date de la rencontre.

A la Havane

INAUGURATION D'UN HOPITAL NATIONAL DE 422 LITS

Vendredi a eu lieu à la Havane l'inauguration solennelle de l'Hôpital national, une des plus grandes institutions médicales d'Etat créée par la révolution. L'hôpital est prévu pour 422 lits. Une école pour 400 infirmières fonctionne à proximité. L'équipement et les instruments de l'hôpital ont été fournis par le Canada, la République Démocratique Allemande, le Mexique, l'Union soviétique et plusieurs autres pays.

Par ailleurs, à l'issue de pourparlers soviéto-cubains qui se sont déroulés à la Havane, un accord a été signé, en vertu duquel le gouvernement de l'Union soviétique, répondant aux vœux du gouvernement cubain, accepte d'accorder à Cuba une assistance technique dans le développement de l'industrie du nickel. Dans ce but, des organisations soviétiques effectueront des recherches, établiront les projets, fourniront l'outillage et les matériaux qui ne peuvent être trouvés sur place et assureront le montage et la mise au point de cet outillage.